

PROCÉDURE COVID-19

Fonctionnement pour «zone chaude» ou «zone quarantaine» en CHSLD

Principes généraux :

- La zone chaude accueille des usagers ayant la COVID-19;
- La zone quarantaine regroupe des usagers non symptomatiques et ayant un test négatif, mais qui pourrait développer des symptômes car provenant de la communauté ou d'un autre établissement;
- La zone chaude et quarantaine doit être distinctes et bien identifiées (Affiche à l'entrée, entrées, sorties, zone d'habillage et de déshabillage, aire de repos et de repas attirés, poste des infirmières);
- Des distributeurs ou bouteilles de solution hydroalcoolique doivent être accessibles aux points de soins dans ces zones;
- Le personnel ne doit pas circuler d'une zone à une autre sur le même quart de travail.
- Il est fréquent qu'un centre d'hébergement, en raison de sa configuration et car il est en mesure d'appliquer les mesures de prévention et contrôle des infections, considère que la chambre de l'utilisateur soit la zone quarantaine;

Surveillance des symptômes :

- Il est requis de surveiller les signes et symptômes de COVID-19 de façon quotidienne pour tous les usagers (grille de surveillance à remplir);
- Si un usager développe des symptômes durant son séjour en zone quarantaine, un test de dépistage de la COVID-19 est requis. Si le résultat s'avère positif, il sera transféré en zone chaude.

PROCÉDURE COVID-19

Fonctionnement pour «zone chaude» ou «zone quarantaine» en CHSLD

TRAVAILLEURS PASSANT TOUT LEUR QUART DE TRAVAIL DANS LA «ZONE CHAUDE» OU DANS LA «ZONE QUARANTAINE»

Arrivée

- Arriver à la zone en portant l'uniforme.
- Réaliser l'hygiène des mains avant d'entrer dans la zone.
- Porter un masque de procédure et la protection oculaire avant d'entrer dans la zone étant donné le risque de contacts à moins de 2 mètres avec les autres travailleurs.
- Si la zone est une unité prothétique avec usagers errants ajouter le port de la blouse avant d'entrer dans la zone.
- Accéder à la zone.

Durant le quart de travail :

- Chambre individuelle avec toilette dédiée.
- Port de l'équipement de protection individuelle (ÉPI) soit blouse, masque de procédure, protection oculaire, gants avant d'entrer dans une chambre.
- Mettre et retirer l'ÉPI selon la procédure disponible (ASSTASS).
- **Zone quarantaine** : Retirer la blouse et les gants avant de sortir de la chambre selon la procédure établie.
- **Zone chaude** : Retirer les gants à la sortie de la chambre. La même blouse peut être utilisée entre deux usagers sans autre risque infectieux en cours (ex. CARBA) si elle n'est pas mouillée ou souillée.
- Deux options sont disponibles pour le port du masque et de la protection oculaire :
 - Le masque et la protection oculaire peuvent être retirés à l'extérieur de la chambre selon la procédure de retrait de l'ÉPI.
 - Le même masque et la même protection oculaire peuvent être portés de façon prolongée en évitant de toucher ces deux protections. Réaliser immédiatement l'hygiène des mains si contact accidentel avec l'une d'entre elles. Nettoyer la protection oculaire (voir la procédure de désinfection des protections oculaires) et changer de masque si touché, souillé ou mouillé.
- Éviter les équipements partagés. Assurer l'application d'un protocole de nettoyage et de désinfection des équipements de soins partagés.
- Prise de repas à la chambre, au plateau, pour tous les résidents.
- Le poste des infirmières est considéré comme une zone froide : le port des gants et de la blouse est interdit dans cette zone.

Au moment d'aller en pause ou d'aller manger

- Retirer la blouse (le cas échéant) et effectuez l'hygiène des mains.
- Retirer la protection oculaire et le masque, à l'endroit destiné à cet effet (voir la procédure de désinfection des protections oculaires).
- Réaliser l'hygiène des mains entre chaque retrait d'ÉPI.
- Respecter en tout temps la distanciation physique de 2 m; port de masque si le 2 mètre ne peut être respecté.

Départ

PROCÉDURE COVID-19

Fonctionnement pour «zone chaude» ou «zone quarantaine» en CHSLD

- Retirer la blouse (le cas échéant) et effectuez l'hygiène des mains.
- Retirer la protection oculaire et le masque à la sortie de l'établissement (voir la procédure de désinfection des protections oculaires). Conserver la protection oculaire avec vous dans un sac de plastique.
- Réaliser l'hygiène des mains entre chaque retrait d'ÉPI.
- Retirer l'uniforme au vestiaire au sous-sol. Le déposer dans un sac pour lavage à domicile.

PROCÉDURE COVID-19

Fonctionnement pour «zone chaude» ou «zone quarantaine» en CHSLD

TRAVAILLEURS DE PASSAGE DANS LA «ZONE CHAUDE» OU LA «ZONE QUARANTAINE» (CONSEILLÈRES, MÉDECINS, PROFESSIONNELS, CONSULTANTS, SERVICES TECHNIQUES, ETC.)

Arrivée

→ **Restreindre au minimum les visites dans ces zones et entrer le matériel nécessaire seulement.**

- Arriver à la zone.
- Réaliser l'hygiène des mains.
- Porter un masque de procédure et la protection oculaire en entrant dans la zone étant donné les contacts possibles à moins de 2 m avec des usagers errants ou des travailleurs à moins de 2 m.
- Si la zone est une unité prothétique avec usagers errants ajouter le port de la blouse avant d'entrer dans la zone.
- Entrer sur l'unité.

Durant la présence dans la zone

- Même procédure que les travailleurs en page 1.

Départ

- Retirer la blouse (le cas échéant) et effectuez l'hygiène des mains.
- Retirer la protection oculaire et le masque à l'endroit destiné à cet effet (voir la procédure de désinfection des protections oculaires). Conserver la protection oculaire avec vous dans un sac de plastique.
- Réaliser **obligatoirement** l'hygiène des mains entre chaque retrait d'ÉPI et à la sortie de la zone

PROCÉDURE COVID-19

Fonctionnement pour «zone chaude» ou «zone quarantaine» en CHSLD

TRAVAILLEURS VENANT EFFECTUER UNE LIVRAISON DE PASSAGE DANS LA « ZONE CHAUDE » OU LA « ZONE QUARANTAINE TIÈDE »

Préposé du service alimentaire (PSA)

- Le PSA ne portant pas l'ÉPI pousse le chariot à cabarets jusque devant la porte de la zone. Ne pas ouvrir la porte de la zone.
- Un employé à l'intérieur ouvre la porte et entre le chariot à cabarets sur l'unité.
- Une fois le chariot à cabarets prêt à être sorti de l'unité, le nettoyer avec le désinfectant usuel.
- Pousser le chariot à cabarets hors de zone lorsque l'employé de la cuisine est prêt à le recevoir.
- Le PSA désinfecte de nouveau les pognées du chariot avant de le déplacer vers le service alimentaire.
- Ramasser en dernier le chariot à cabarets de la zone chaude et tiède, le vide et procède à la désinfection du chariot.
- **En aucun cas il ne faut utiliser des sacs « biorisques » ou sac en plastique pour couvrir un cabaret de la zone chaude.**
- **La vaisselle jetable n'est pas nécessaire.**

Livraison lingerie propre et ramassage des déchets et sacs de lingerie souillée

Vous référez aux procédures par centre d'hébergement : Collecte et transport du linge des usagers souillé.

Élaborée par la direction de la logistique du CISSS de Laval

Références :

- MSSS (2020) Consignes pour les CHSLD MAJ 20-06-19
- MSSS (2020) Directives pour les zones tampons